Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213500788-20260401-2026_025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHERRUEIX
Département d'Ille et Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le premier avril, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CHERRUEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE GRAND Frédéric, maire
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15
Présents : M. LE GRAND Frédéric , M. GOLLANDEAU Didier, M. BERTOT Mathieu, Mme MUNIER Delphine, Mme GEFFRELOT Anne, Mme FLAUX Bénédicte, Mme CRUBLET Stéphanie, M. LAMBERT Richard, M. GANCHE Alexis, Mme GEST Céline, M. DELAUNAY Xavier, Mme BEREST Audrey
Absents excusés ayant donné procuration : Mme DERRIEN Audrey a donné procuration à Mme MUNIER Delphine, Mme BERTOT Ségolène a donné procuration à M. BERTOT Mathieu, M. DERRIEN Kyllian a donné procuration à Mme GEFFRELOT Anne
Secrétaire de Séance : Mme GEST Céline
Date de convocation : 26 mars 2026

****

Délibération n° 2026-025 - Désignation d'un représentant communal pour le Syndicat des Eaux de Beaufort

Le Syndicat des Eaux de Beaufort assure, pour le compte des membres qui lui ont transféré, la compétence d'alimentation publique en eau potable. Le syndicat assure ainsi tous investissements en équipements nécessaires à l'exécution des missions et au bon fonctionnement du service d'eau potable.

Conformément aux dispositions des articles L.5721-2 et suivants du CGCT, ainsi qu'aux statuts du syndicat, chaque commune, située sur le territoire des Eaux de Beaufort, dispose de deux représentants au sein du comité syndical : un titulaire et un suppléant.

Le conseil communautaire de l'établissement intercommunal de rattachement procédera à la désignation des délégués parmi ses membres et ceux des conseils municipaux, puis transmettra la délibération au syndicat. Une fois le comité syndical établi, ce dernier élit parmi ses délégués, un bureau composé d'un président de de vice-présidents.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

DESIGNE :

Titulaire : Frédéric LE GRAND

Suppléant : Richard LAMBERT

Suivent les signatures
Extrait certifié conforme
Cherrueix, le 1er avril 2026

La secrétaire de séance,
Mme GEST Céline

Le Maire,
Frédéric LE GRAND

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication du
Affiché le

MAIRIE DE CHERRUEIX
Ille et